

-
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

Projet de Plan national d'actions sur l'efficacité de l'aide au développement

Déclaration de Paris

2007 – 2009

05 Mars 2007

Axe N°1 Appropriation (indicateur 1)

Objectifs de la Déclaration de Paris	Cible portant sur les objectifs		Actions	Indicateurs de suivi et source de vérification	Responsables	Calendrier
	2005	2010				
Indicateur 1 Le Mali dispose d'une stratégie de développement opérationnelle	C	A	1.1. Adopter le CSCRP	Document diffusé	Gouvernement,	décembre 2006
			1.2 Le Gouvernement annexe au projet de Loi des Finances le rapport de mise en œuvre du CSCRP.	Loi des Finances	MEF	chaque année à partir du projet de L d F 2008
			1.3. Généraliser les CDMT à tous les ministères et/ ou les secteurs	CDMT opérationnels dans 4 ministères en 2008	DGB, ministères sectoriels	permanent
			1.4. Assurer la cohérence entre le CSCRP, les programmes, les CDMT et le Budget de l'Etat	CSCRP Loi de Finances	DGB, Cellule CSLP, Ministère Plan, ministères sectoriels	permanent
			1.5. Harmoniser les différentes revues sectorielles avec le CSCRP : santé, éducation, finances publiques, décentralisation et Programme de Développement institutionnel ; (<i>Calendrier, méthodes</i>) et les aligner sur le calendrier budgétaire	Calendrier des revues	PTF, Gouvernement	mars/ avril/ 2007
			1.6. Revoir et réduire le nombre des indicateurs de suivi-évaluation consensuels du CSLP seconde génération	Liste officielle	ODHD : Cellule CSLP, DNSI, DGB, DNP	avril 2007

			1.7. Organiser une concertation entre le secrétariat (Gouvernement) et pôle technique (PTF) sur les questions macro-économiques, de finances publiques,...	Organisation de ces concertations selon un rythme mensuel.	Gouvernement, PTF	avril 2007
--	--	--	--	--	-------------------	------------

Axe N°2 Alignement (indicateurs 2 à 8)

Objectifs de la Déclaration de Paris	Cible portant sur les objectifs		Actions	Indicateur de suivi et source de vérification	Responsables	Calendrier
	2005	2010				
Indicateur 2 Système national de la gestion des Finances Publiques fiable	4	4,5	2.1 Mettre en œuvre des actions prévues au niveau du cadre logique du PAGAM/GFP	Indicateurs du Cadre logique du PAGAM/GFP Rapports PEFA	MEF, CARFIP	Permanent
			2.2 Tenir régulièrement des réunions statutaires du comité technique du PAGAM/GFP	Trois réunions statutaires tenues par année	MEF, PTF	Chaque quadrimestre
Indicateur 3 Les apports d'aide sont alignés sur les priorités nationales	55%	85%	3.1 Les donateurs alignent leurs programmes de coopération avec le CSCRP et plus particulièrement avec les CDMT sectoriels. Un effort sera fait pour inciter les donateurs hors OCDE, y compris les fonds globaux	Accroissement du nombre de programmes alignés sur le CSCRP	MEF, MAE, PTF	Permanent
			3.2 Evaluer l'efficacité des dépenses et apprécier l'alignement des apports extérieurs	Audits des appuis budgétaires généraux	MEF, Ministères sectoriels, PTF	Annuellement
			3.3 Mettre en place un cadre d'appui budgétaire général commun : matrice commune, mission conjointes, décaissement concerté	Document signé par les PTF et le gouvernement Base de données au MEF	MEF, MPAT, MATCL, PTF	1 ^{er} trimestre 2007

			3.4 Les PTF s'engagent à s'inscrire dans une programmation triennale et passent une Convention de Financement avec le Gouvernement. Le MEF reçoit une copie de toutes les conventions signées.	Base de données (voir 4.1)	MEF, MPAT, MATCL, MAECI, PTF	Permanent
Indicateur 4 Renforcer le développement des capacités par un soutien coordonné	14%	50%	4.1 Créer un dispositif de suivi de l'aide extérieure en unifiant le système national de données sur l'aide L'aide des nouveaux donateurs hors OCDE, y compris les fonds globaux, y sera intégrée	Base de données unifiée, fonctionnelle et disponible Rapport sur la coopération au développement	MPAT, MEF, MAECI, MATCL	1 ^{er} trimestre 2008
			4.2 Publier les résultats des enquêtes annuelles conjointes (OCDE, Gouvernement, PTF) et les travaux de programmation des groupes thématiques conjoints sur un site Internet à créer	Résultats des enquêtes et des travaux des groupes thématiques Groupes fonctionnels Site Internet opérationnel	Secrétariat HA	1 ^{er} trimestre 2008
			4.3 Coordonner les appuis institutionnels en inventoriant les besoins en renforcement de capacités de programmation et de suivi et de les articuler avec les projets d'appui institutionnel existants (PDI, PAGAM/GFP,).	Plan de formation et de renforcement des capacités	Secrétariat HA, MPAT, CDI	2eme trimestre 2008
Indicateur 5 a) Utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques	21%	47%	5.1 Voir actions du point 2 .1	Pourcentage des donateurs utilisant les systèmes nationaux de gestion des finances publiques	MEF, PTF	Permanent
			5.2 Validation, par le Comité technique PAGAM/GFP, des résultats du programme impliquant une appréciation de la qualité de la gestion des Finances Publiques dans le pays.	PV du Comité technique du PAGAM/GFP et production d'un rapport de l'exercice PEFA tous les deux ou trois ans	MEF, PTF	Validation PEFA en janvier 2007; prochain exercice en 2009

Indicateur 5 b) Utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés	--	90%	5.3 Voir actions du point 2.1	Pourcentage des donateurs utilisant les systèmes nationaux de passation des marchés	MEF, PTF	Permanent
			5.4 Favoriser l'adhésion de plus de bailleurs à l'appui budgétaire par une bonne exécution du PAGAM/GFP en vue de créer un environnement incitatif pour les PTF à augmenter le taux d'Appui Budgétaire par rapport à l'aide totale	Taux d'AB par rapport à l'aide totale Proportion des aides gérées par les procédures nationales	PTF, Gouvernement	Permanent
Indicateur 6 Renforcer les capacités en évitant les structures de mise en œuvre parallèles	73	24	6.1 Réduire le nombre d'unités parallèles de mise en œuvre des projets (PIU) : - inventories secteur par secteur les différentes PIU, - mettre en œuvre une stratégie secteur par secteur pour supprimer ou transformer ces PIU	Nombre d'unités existantes	PTF, Gouvernement	Permanent
			6.2 Accroître le nombre de SWAPs (approche sectorielle), de paniers communs de financement et de coopérations déléguées	Nombre de SWAPs, de paniers communs et d'accords de coopérations déléguées	MEF, ministères sectoriels, PTF	Permanent
Indicateur 7 L'aide est davantage prévisible	72%	86%	7.1 Les PTF et le Gouvernement s'accordent sur une programmation triennale des flux financiers selon un format établi par le Secrétariat de l'harmonisation de l'aide. Les donateurs hors OCDE et les fonds globaux y sont intégrés.	Programmation pluriannuelle des appuis Accords cadre et spécifiques	MEF/DGB, MPAT, MAECI, PTF	1 ^{er} trimestre 2007
			7.2 Les PTF s'engagent à fournir chaque année leurs prévisions de financement sur trois ans, en avril de chaque année, pour permettre leur prise en compte dans les CDMT et le budget.	Rapport annuel	DGB, MPAT, MAE, PTF	Permanent

			7.3 Voir 4.1 : Mettre en place une base de données qui intègrent les chiffres des flux financiers effectivement décaissés par les donateurs et des flux financiers reçus par le Gouvernement. Elle est constituée sur la base des rapports d'exécution financière. Le Gouvernement et les PTF produisent leurs rapports sur une base trimestrielle.	Base de données unifiée, fonctionnelle et disponible Rapports trimestriels produits par le Gouvernement et les PTF	DGB, MPAT, MATCL, MAECI, PTF	1 ^{er} trimestre 2008
			7.4 Les PTF décaissent en conformité avec les prévisions.	Base de données (cf 4.1, 7.3)	PTF	Permanent
			7.5 Le Gouvernement et les PTF rendent possible le décaissement de l'appui budgétaire multi - bailleurs dans le premier trimestre de l'année fiscale ou en juin au plus tard.	Base de données (cf. 4.1, 7.3)	MEF, PTF	A partir du 2008
Indicateur 8 L'aide est non liée	78%	90%	8.1 Inventorier la situation actuelle (enquête).	Enquête réalisée Données disponibles	Secrétariat HA, PTF	2eme trimestre 2007
			8.2 Privilégier l'utilisation des systèmes d'appel d'offres non liés dans les nouvelles conventions de financement	Conventions de financement Evaluation annuelle	MEF, PTF	Permanent

Axe N°3_Harmonisation (indicateurs 9 à 10)

Objectifs de la Déclaration de Paris	Cible portant sur les objectifs		Actions	Indicateur de suivi et source de vérification	Responsables	Calendrier
	2005	2010				
Indicateur 9 Utilisation des procédures ou dispositifs communs	45%	66%	9.1 Elaborer une stratégie commune d'assistance au pays, basée sur les priorités du pays. Cette stratégie se base sur les principes de la division de travail et de la coopération déléguée, en appréciant l'avantage comparatif de chaque donateur.	Plans cadres d'assistance des PTF	Secrétariat HA, PTF	Stratégie finalisée en 2009
			9.2 Harmoniser les barèmes de per diem et d'indemnités du Gouvernement et des bailleurs en faisant une relecture de l'arrêté en question.	Projet d'un nouveau décret définissant un barème commun	Gouvernement, PTF	3ème trimestre 2008
			9.3 Favoriser la participation des donateurs aux processus budgétaire (lettre de cadrage, CDMT, etc.).	Nombre de PTF participants au processus budgétaire	Secrétariat HA, DGB, PTF	Permanent
			9.4 Favoriser la coopération déléguée dans les négociations bilatérales	Nombre de conventions de coopération déléguée augmente	MEF, MAECI, ministères sectoriels, PTF	Permanent

			<p>9.5 Simplifier les procédures des PTF afin de réduire les coûts de transactions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Gouvernement et les PTF élaborent secteur par secteur, en s'appuyant sur les groupes thématiques fonctionnels, un plan d'harmonisation et de simplification des modalités d'intervention et des procédures : paniers communs, missions conjointes, déclencheurs conjoints, conventions communes. - Etablir un inventaire de l'ensemble des documents relatifs aux politiques et procédures d'aide en vigueur chez les donateurs. 	<p>Application du plan d'harmonisation et de simplification</p> <p>Nombre de paniers communs, de missions conjointes, de déclencheurs conjoints, de conventions communes</p>	MEF, PTF	Plan élaboré au 4ème trimestre 2007
			9.6 Etablir une note sur les bonnes pratiques afin de capitaliser les expériences acquises.	Note élaborée	Secrétariat HA	1 ^{er} trimestre 2009
			9.7 Privilégier les mécanismes de gestion financière du pays .	Convention de financement	PTF	Permanent
			9.8 Mettre l'accent sur le renforcement des pouvoirs de décision des agences de coopération locales.	Nombre d'agences décentralisées	PTF, Gouvernement	Permanent
Indicateur 10.a Encourager les missions conjointes	13%	40%	10.1 Le Gouvernement et les PTF s'accordent sur le principe qu'il n'aura pas de missions dans la période de préparation du budget.	15 mai – 15 septembre	PTF, Secrétariat HA	A partir de 2008
			10.2 Chaque groupe sectoriel / thématique fixe des règles déterminant les missions devant être conjointes, puis établit deux fois par an un calendrier prévisionnel des missions et identifie l'ensemble des missions pouvant être réalisées conjointement sur la base de ces règles.	Plan par secteur	PTF	A partir du mi-2007

			10.3 Les calendriers de missions sont mis en ligne [site Web créé au point 4.2] et mis à jour trimestriellement.	Site internet	Secrétariat HA	A partir du 4eme trimestre 2007
			10.4 Les PTF s'organisent pour que le chef de file puisse parler au nom des autres membres du groupe thématique ou sectoriel.	Décision des PTF	PTF, Commission mixte	A partir du 3eme trimestre 2007
Indicateur 10.b Encourager les analyses conjointes	32%	66%	10.5 Chaque groupe thématique de la Commission Mixte établit un calendrier prévisionnel des études et autres travaux analytiques prévus pour les années 2007 et 2008. Les Td R et les rapports des études sont discutés dans ces groupes.	Réunions des groupes thématiques Publication des Td R et calendrier	PTF, Commission mixte.	A partir du 3eme trimestre 2007

Axe N°4 _Gestion Axée sur les Résultats (indicateur 11)

Objectifs de la Déclaration de Paris	Cible portant sur les objectifs		Actions	Indicateur de suivi et source de vérification	Responsables	Calendrier
	2005	2010				
<i>Indicateur 11</i> Cadres orientés vers les résultats	D	B	11.1 Elaborer les CDMT	Quatre CDMT opérationnels en 2008	DGB / Ministères sectoriels	Permanent
			11.2 Renforcer les capacités d'élaboration des CDMT et d'utilisation de la méthode GAR.	Nombre de CDMT élaborés	Cellule CSLP, DGB, PAGAM, ministères sectoriels, PTF	A partir du 2007
			11.3 Elaborer une méthode d'évaluation commune pour la revue CSCR et les revues sectorielles qui fait le lien entre les ressources utilisées et les résultats acquis.	Méthode d'évaluation approuvée	Cellule CSLP, PTF	1 ^{er} trimestre 2007
			11.4 Evaluer et améliorer la collecte des informations statistiques.	Etat de la base Malikunafoni	MPAT, DNSI	A partir du 2eme trimestre 2007
			11.5 Utiliser les conclusions des revues annuelles conjointes sectorielles et globales y compris celles des finances publiques pour ajuster les CDMT.	Revue conjointes réalisées Les différents rapports des revues et les nouveaux CDMT sont mis sur le site-web.	Gouvernement/ PTF	A partir de la fin 2007

Axe N°5 Responsabilité Mutuelle (indicateur 12)

Objectifs de la Déclaration de Paris	Cible portant sur les objectifs		Actions	Indicateur de suivi et source de vérification	Responsables	Calendrier
	2005	2010				
Indicateur 12 Responsabilité mutuelle			12.1 Formaliser le Secrétariat de l'Harmonisation de l'Aide	Texte adopté	Gouvernement	2007
			12.2 Faire fonctionner le mécanisme de la Commission mixte sous tutelle de laquelle les quatre groupes thématiques et les groupes sectoriels opèrent.	Comptes rendus des réunions	Secrétariat HA, PTF, ministères sectoriels.	
			12.3 Définir les besoins en assistance du Secrétariat HA et du mécanisme de la Commission mixte.	Programme d'assistance	Secrétariat HA. PTF	mars 2007
			12.4 En utilisant la méthode de l'OCDE, mettre en place un dispositif d'évaluation conjointe de ce plan d'action : - atelier de discussion de la méthode et en particulier de la définition des critères. - par la suite évaluer conjointement et annuellement les efforts entrepris par le Gouvernement et les PTF dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.	Définition commune Evaluation disponible Atelier de restitution organisé	Secrétariat HA	Atelier de discussion au cours du 1 ^{er} trimestre 2007 Chaque 1 ^{er} trimestre sur l'année écoulée à partir du 2008

			12.5 Partager les résultats de l'évaluation annuelle avec la société civile et le Parlement.	Note informative Atelier de restitution	Secrétariat HA	A partir du 2008
			12.6 Réajuster le plan d'action annuellement au regard des résultats de l'évaluation et de l'état d'avancement.	Plan d'action réajusté	Secrétariat HA, PTF	A partir de 2008